

La SNPN est la première association de protection de la nature en France.

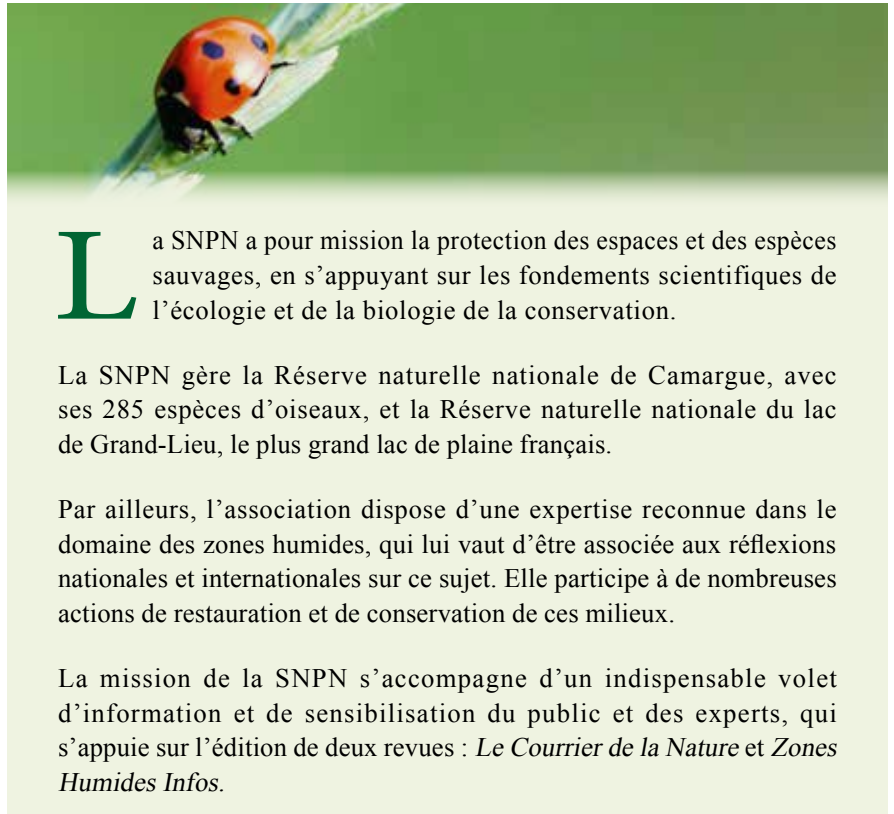
Fondée le 10 février 1854, elle est reconnue d'utilité publique depuis le 26 février 1855.

Depuis, elle a accompagné l'émergence d'autres associations portant les mêmes valeurs, et a été à l'origine de la création des premiers espaces protégés.

La SNPN propose des sorties d'initiation à la nature, des chantiers nature, des conférences...

Ces activités sont ouvertes à tous, retrouvez-les sur notre agenda :

www.snpn.com/notre-agenda



La SNPN a pour mission la protection des espaces et des espèces sauvages, en s'appuyant sur les fondements scientifiques de l'écologie et de la biologie de la conservation.

La SNPN gère la Réserve naturelle nationale de Camargue, avec ses 285 espèces d'oiseaux, et la Réserve naturelle nationale du lac de Grand-Lieu, le plus grand lac de plaine français.

Par ailleurs, l'association dispose d'une expertise reconnue dans le domaine des zones humides, qui lui vaut d'être associée aux réflexions nationales et internationales sur ce sujet. Elle participe à de nombreuses actions de restauration et de conservation de ces milieux.

La mission de la SNPN s'accompagne d'un indispensable volet d'information et de sensibilisation du public et des experts, qui s'appuie sur l'édition de deux revues : *Le Courrier de la Nature* et *Zones Humides Infos*.

Société nationale de protection de la nature

44 rue d'Alésia – TSA 31453 – 75014 Paris

Tél. : 01 43 20 15 39 – www.snpn.com

■ JE M'ABONNE À LA VERSION PAPIER (4 NUMÉROS) :

- 45 € - Tarif réservé aux adhérents
 - 59 € - Abonnement papier seul sans adhésion
 - 5 € de frais de port pour l'Outre-Mer et l'étranger
- L'abonnement papier donne également accès à la version numérique.

■ MES COORDONNÉES :

- Mme M. Nom..... Prénom.....
- Adresse.....
- Code postal Ville..... Téléphone
- Courriel @

■ JE SOUHAITE SOUTENIR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE :

(En faisant un don ou en adhérant à la SNPN, vous bénéficiez d'une déduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.)

□ EN SOUSCRIVANT À UNE ADHÉSION OU EN LA RENOUVELANT

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 15 € Étudiant/demandeur d'emploi (montant à régler avec justificatif) | <input type="checkbox"/> 40 € Adhésion familiale (merci d'indiquer les noms, prénoms et courriels des membres de la famille) : |
| <input type="checkbox"/> 25 € Adhésion individuelle | |
| <input type="checkbox"/> 75 € Adhésion bienfaiteur | |
| <input type="checkbox"/> 100 € Personne morale (association, organisme du service public, entreprise...) | |

□ EN FAISANT UN DON DE € (MONTANT LIBRE)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Pour soutenir l'ensemble des actions de la SNPN | <input type="checkbox"/> Pour la recherche et la protection d'anciennes stations de Trèfle d'eau à la RNN du lac de Grand-Lieu |
| <input type="checkbox"/> Pour sensibiliser le grand public par la publication de notre revue <i>Le Courrier de la Nature</i> | <input type="checkbox"/> Pour soutenir les actions scientifiques de la RNN du lac de Grand-Lieu |
| <input type="checkbox"/> Pour entretenir et gérer la manade de chevaux historique du salin de Badon à la RNN de la Camargue | <input type="checkbox"/> Pour la régénération naturelle de la forêt de la RNN de la plaine des Maures |
| <input type="checkbox"/> Pour réhabiliter le sentier du Tamarguiron du salin de Badon à la RNN de la Camargue | <input type="checkbox"/> Pour le développement d'un plan de sauvegarde de la tortue d'Hermann à la RNN de la Plaine des Maures |
| <input type="checkbox"/> Pour soutenir les suivis scientifiques de la RNN de la Camargue | <input type="checkbox"/> Pour soutenir les programmes scientifiques de la RNN de la Plaine des Maures |
| <input type="checkbox"/> Pour l'exploitation des données de suivi des oiseaux dits « communs » à la RNN du lac de Grand-Lieu | |

■ JE RÈGLE UN MONTANT TOTAL DE (ABONNEMENT + ADHÉSION + DON) : €

Règlement par chèque à établir à l'ordre de la SNPN et à adresser, avec ce bulletin, au siège de l'association : 44 rue d'Alésia - TSA 31453 - 75014 Paris. Possibilité de vous abonner en ligne sur www.snpn.com

Si vous adhérez ou faites un don, la SNPN vous adressera un reçu fiscal en début d'année suivante. Toute adhésion signifie l'acceptation des Statuts de l'association consultables sur notre site web. Toute nouvelle adhésion est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Vos coordonnées sont nécessaires au traitement de votre don et de votre reçu fiscal. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978 modifiée et du RGPD du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de portabilité, de suppression et d'opposition au traitement de vos données, que vous pouvez exercer à l'adresse suivante : SNPN, 44 rue d'Alésia - TSA 31453 - 75014 Paris.